

une branche d'industrie plus lucrative que l'agriculture. Ainsi, si l'une des deux devait ruiner l'autre, il est évident que ce ne serait pas le commerce qui aurait rien à craindre. Au contraire, les agriculteurs canadiens ont tout à redouter des tentations auxquelles les expose le luxe ruineux que l'on se plaît à répandre chez eux ; ce luxe qui fait si peu d'heureux, qui fait tant de malheureux, et qui produit tant de crimes. Ne serait-il pas plus utile et plus généreux de les préparer de longue main à des changements favorables au perfectionnement de la civilisation, en introduisant dans toutes les parties du pays l'éducation élémentaire et les notions de tous les genres d'industrie productive les plus nécessaires ? Pourquoi à chaque instant les agiter, les contrarier par de subites innovations ? Par quelle fatalité le principe de la stabilité des institutions, qui est regardé par les souverains de l'Europe comme le plus sage, ne serait-il pas applicable ici ? Blackstone, ce jurisconsulte si justement vanté, se récrie souvent contre cette fureur de changer les lois. Tous ces changements qui ont fait plus de brèches à nos institutions depuis cinq ou six ans, que nous n'en avons éprouvé depuis 1774 jusqu'à cette époque, et d'autres dont on nous menace tous les jours, ne sont pas inventés dans la métropole ; ils sont suscités par des personnes aveuglées par des intérêts particuliers, et par des ennemis du pays, qui trompent le ministère. Les prétextes dont on se sert pour introduire parmi nous cette inquisition mercantile ne peuvent se soutenir aux yeux de la raison. Il faut que ceux qui nous proposent comme moyens d'enrichir le pays une extrême facilité de faire des emprunts et d'aliéner nos biens-fonds, s'imaginent parler à des barbares, ou qu'ils aient bien peu réfléchi sur la formation de la richesse. Pour savoir comment se font les fortunes, que chacun se rappelle comment ceux qui ont réussi s'y sont pris, et l'on verra que c'est par le travail et l'industrie que les fortunes se font, et que c'est par l'économie qu'elles se conservent. Si, passant des individus, nous portons nos regards sur les nations, nous voyons que ce fut à cette source intarissable de la richesse que Tyr, Carthage, Venise, Gènes et la Hollande, dans des temps plus ou moins reculés, durent leur splendeur, et que l'Angleterre doit aujourd'hui le premier rang qu'elle occupe parmi les nations. D'un autre côté, que sont devenus les Espagnols et les Portugais avec leurs abondantes mines d'or et d'argent du nouveau monde ? Ils ont perdu leur industrie, et après avoir joué un très-grand rôle sur le théâtre du monde, ils sont tombés aux derniers rangs. Qu'ont produit les billets de la banque de Law, les ordonnances de l'intendant Bigot, les assignats de la révolution française ? la ruine d'une immense quantité de familles. Mais on me dira : Vous parlez de temps d'engouement et d'erreurs publiques. D'accord, mais il me semble que les souhaits formés pour ces bureaux ressemblent assez aux recherches de la fontaine de jouvence.

Il est rare que la cause qui force à emprunter ne mette pas le débiteur dans l'impossibilité de s'acquitter et ne comble sa ruine. Il y a des exceptions, mais ce n'est pas là-dessus qu'il faut fonder la fortune publique. Quant à la vente des biens-fonds, nos lois ne la regardent pas aussi favorablement que les autres actes, puisqu'elles la révoquent pour lésion d'outre moitié. Dans les cas ordinaires on peut dire que celui qui entame ses biens-fonds approche de sa ruine. L'expropriation serait donc la suite